

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 29 AOUT 2014

- Fixation à 100 € du lot d'affouage pour l'année 2014
- Accord sur le devis ONF pour les travaux d'investissement 2014, pour la somme de 15 717,23 € HT
- Demande de subvention auprès du SYBERT et de l'ADEME, pour l'acquisition d'un broyeur de végétaux, dans le cadre du programme de valorisation des déchets
- Suite à l'évolution des conditions financières de l'URFOL, pour la projection des films, il est décidé de limiter à 10 le nombre annuel de projections. Celles-ci auront lieu 1 fois par mois, en soirée, à partir de septembre 2014 et jusqu'à juin 2015
- Signature d'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs, dans les conditions suivantes : durée du contrat : 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, préavis de résiliation : annuel, sous réserve d'un préavis de 6 mois, régime : capitalisation, conditions : agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL : taux de 6,70 % avec franchise en maladie ordinaire de 10 jours ferme par arrêt et agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL : taux de 1,10 % avec franchise en maladie ordinaire de 10 jours ferme par arrêt
- Location de la salle polyvalente à un auto-entrepreneur à raison de 1 heure par semaine pendant la période scolaire, pour des cours de gymnastique spécifique, pour un montant de 400 €
- Lancement d'un appel d'offres auprès des bureaux d'études compétents, pour l'établissement d'une étude de plan d'aménagement de la zone « à l'Isle », en vue de la construction d'un futur lotissement
- Acceptation du devis d'éclairage de la rue de la Levée, pour un montant HT de 15 249,12 €, soit 18 298,94 € TTC et accord de demande de subvention pour ces travaux, auprès du SYDED. Travaux subventionnés au taux de 45,3 %, soit 6 907,85 € - Fonds libres 8 341,27 €
- Accord pour déposer une demande de subvention auprès de la CAF, en vue de la construction du bâtiment sportif périscolaire
- Afin de pérenniser les travaux d'isolation extérieure du Groupe Scolaire, les travaux complémentaires ci-après doivent être réalisés : Pour le lot 1 : remplacement des grilles de protection des regards d'évacuation des eaux pluviales pour un montant de 1 072,57 € HT, mise en peinture zinguerie : 960 € HT, plus-value rebouchage : 200 € HT, tapis de sol : 3 115 € HT – Pour le lot 2 : fourniture et pose de cornières pour un montant de 325 € HT, fourniture et pose de signalétique : 130 € HT
- Accord sur devis de remplacement de l'alambic municipal, pour un montant de 7 500 €
- Location à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014, de l'appartement situé au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, pour un loyer mensuel de 500 € plus 120 € de provision sur charges.

- signature d'une convention de location d'un local vacant de 75 m<sup>2</sup> situé dans la zone commerciale du « Centre Bourg 2 », au prix de 2 € le m<sup>2</sup>, à usage de garage. Date d'effet de la location : 1<sup>er</sup> octobre 2014, montant du loyer mensuel : 150 €